

5^c Journal du Lot 5^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	6 fr.	11 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES..... 50 cent

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

A GRAVELOTTE

Guillaume II a procédé à l'inauguration de l'ossuaire de Gravelotte, sans que nous ayons eu à enregistrer la manifestation anti-française que certains redoutaient et qui, de fait, après le voyage au Maroc, eût été d'une singulière et bien alarmante gravité.

Si le discours de Tanger n'a pas eu de lendemain, en ce qui nous concerne, le Kaiser n'a pu s'empêcher, par contre, de se signaler à l'attention de la Russie et du Japon par un de ces discours dont il a le secret, et ce secret consiste, si j'ose dire, dans une intempérance peu banale de langage et d'idées. Après la revue d'usage, l'empereur aurait dit : « Les Russes se sont fait battre à Moukden parce qu'ils sont des ivrognes. Il ne paraissent pas capables de préserver l'Europe du péril jaune. Peut-être les Allemands devront-ils assumer ce devoir. Ils doivent se préserver des fautes et des vices qui ont été nuisibles aux Russes. Les officiers doivent être sobres, et les soldats doivent être entraînés à de durs travaux, afin qu'ils n'aient pas le temps de s'adonner à la boisson ».

On pourrait longuement disserter sur l'idéal d'éducation militaire que décèlent les dernières lignes de cette allocution. La brutalité du caporalisme teuton ne s'étala jamais avec autant d'ingénuité. « Ne pas laisser aux hommes le temps de penser à autre chose » et, pour cela, les éreinter du matin au soir, autrement dit, les abrutir, cette conception déconçue par son effrayante simplicité. Une autre école prétend que, les soldats étant des êtres conscients, il convient de leur apprendre à puiser en leur conscience même les notions et les sentiments susceptibles de les guider, de les reconforter au besoin dans l'accomplissement de leur tâche. C'est l'école française qui émet ces principes. Il n'est pas besoin d'insister davantage sur qu'on en saisisse la supériorité et pour que l'on juge, en somme, de tout ce qu'il y a de médiocrement rassurant dans les paroles de l'Empereur pour les citoyens de la patrie germanique.

Aimable, Guillaume le fut encore moins pour les Russes, et il ne fut pas plus flatteur pour les Japonais. Ceux-ci apprennent que ce n'est pas à leur propre valeur qu'ils sont redevables d'une année de succès, mais plutôt à l'ivrognerie des chefs russes. En Russie, enfin, l'appréciation de Guillaume prendra sa place parmi les plus terribles dont ait eu à souffrir l'amour-propre de nos amis et alliés. Des journaux en divers pays, avaient pu risquer une telle critique de ces états-majors à qui des exemples trop fameux ont été donnés par des « grands ducs » trop connus ; mais c'est par un chef d'Etat que se trouve aujourd'hui formulé le reproche outrageant. Et le moins qu'en tôte impartialité l'on puisse en penser, c'est que le tact le plus élémentaire aurait dû conseiller à Guillaume de ne point ajouter à l'infortune déjà si profonde des Russes l'amertume d'un aussi dur affront.

Reste la question du péril jaune, puisque péril jaune il y a. Le Kaiser entrevoit le jour où il lui faudra intervenir et opposer le drapeau de l'Occident menacé à l'envahissement des Orientaux. Cette déclaration théâtrale est tout à fait dans la manière de ce metteur en scène. Malheureusement pour lui, l'ampleur du geste ne saurait prévaloir contre une constatation très simple et que font sans aucun doute, à l'heure actuelle, tous les Européens intéressés dans la question, et qui ont quelque clairvoyance, pour ne pas dire, à la façon de La Bruyère : «... et qui pensent ».

Guillaume nous prend en grande pitié ; il s'érige en suprême défenseur de l'Europe ; cela part d'un bon naturel. Mais sa compassion pourrait s'exercer ailleurs plus efficacement qu'en ce rôle de paladin dont il vient d'esquisser les héroïques attitudes.

Oui, certes, de l'ambition tangible, hélas ! des Japonais, et d'un réveil possible des Chinois, des dangers pourront surgir pour les intérêts de l'Occident en Asie. Or, n'est-il pas évident que ces dangers ne seront redoutables qu'en raison des divisions de l'Europe ?

Guillaume est mieux placé que personne pour savoir d'où viennent ces divisions, et pourquoi les peuples d'Europe, attentifs à la défense de leurs frontières territoriales, ne peuvent songer autant qu'ils le voudraient aux graves problèmes qui se posent présentement sur d'autres continents. Ce qui nous vaut cette situation, où la méfiance réciproque est de rigueur et se traduit par un « garde à vous » général, c'est la question d'Alsace-Lorraine.

Nous n'attendons pas de Guillaume la solution radicale, celle qui consisterait à supprimer la cause, pour supprimer l'effet. Mais du moins, il est en son pouvoir de ne point augmenter la somme des difficultés qui pèsent si lourdement sur l'Europe, et qui nous paralysent, tous, à un degré quelconque. Une détente dans les rapports des peuples d'Occident donnerait beaucoup plus à réfléchir aux Asiatiques que n'a pu le faire le mouvement oratoire et quelque peu présomptueux du moderne Lohengrin.

Paul BAZART.

Chambre des Députés

Séance du 16 mai 1905

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

La Chambre reprend la discussion du projet de séparation des Eglises et de l'Etat.

M. Auffray demande la suppression du 1^{er} paragraphe de l'article 4 bis qui est ainsi conçu : « Toutefois ceux des biens qui proviennent de l'Etat et qui ne sont pas grevés d'une fondation pieuse, feront retour à l'Etat. »

M. Briand repousse l'amendement que vient soutenir M. Grousseau ; l'amendement est rejeté par 300 voix contre 247.

Sur la demande de M. Dumont, le paragraphe 1^{er} de l'article 4 bis est ainsi conçu : « Ceux des biens désignés à l'article 4 qui proviennent de l'Etat et qui ne sont pas grevés d'une fondation pieuse faite depuis le Concordat feront retour à l'Etat. »

M. Vigouroux demande que les associations ne puissent acheter, échanger ou hypothéquer les biens qui leur ont été attribués sans l'autorisation du Préfet.

Mais cet amendement est rejeté.

M. Auffray essaye encore de soutenir un amendement qui est aussi repoussé.

La Chambre décide de siéger mercredi

Séance du 17 mai 1905

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

La Chambre s'occupe toujours du paragraphe premier de l'article 4 bis, que la commission propose de rédiger ainsi : « Ceux des biens désignés à l'article précédent qui proviennent de l'Etat et ne sont pas grevés d'une fondation pieuse créée postérieurement à la loi du 18 germinal an X, feront retour à l'Etat. »

M. Briand explique que le premier texte était dangereux, car on n'aurait pas manqué de soutenir que tous les biens étaient grevés de fondations pieuses.

M. Auffray propose de revenir à l'ancien texte du paragraphe 1^{er}. M. Briand combat cette motion qui est rejetée. Le paragraphe 1^{er} ainsi modifié est adopté par 317 voix contre 263.

L'ensemble de l'article 4 bis est voté à mains levées.

Sur l'article 4 ter, relatif aux dettes grevant les biens attribués aux associations cultuelles, M. Ribot estime que l'Etat doit faire œuvre de probité en affectant au paiement de ces dettes non seulement le revenu global mais les fonds mêmes des biens qui font retour à l'Etat.

M. Lacombe soutient également cette thèse que combat M. Augagneur.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Les troubles en Russie

A Oufa

Une foule de 300 ouvriers, étudiants et élèves des diverses écoles, ainsi que des femmes, se sont rassemblés à Oufa, en dehors de la ville, vers laquelle ils ont marché, à six heures du soir arborant des drapeaux rouges et noirs et entonnant des chants révolutionnaires. Elle a accueilli par des insultes et des coups de revolvers le maître de la police, venu à sa rencontre, sans escorte.

Celui-ci a alors ordonné à un détachement de police de tourner les manifestants et de les arrêter. Ces derniers se sont enfin dispersés ; 51 d'entre-eux ont cependant été arrêtés.

A Varsovie

A Varsovie, les ouvriers au nombre de 2.000, de deux usines de Lodz sont en grève. Les bouchers se sont mis également en grève réclamant une augmentation de salaires. La grève des boulangers continue. Depuis dix jours, Lodz est sans pain.

Les Massacres

Un certain nombre de socialistes israélites et russes se sont rassemblés à minuit dans la rue Nalevska, à Varsovie dans le but de faire une manifestation.

La police a essayé de les disperser et, finalement, a été obligée de faire venir à son aide une patrouille d'infanterie ; celle-ci a fait feu contre la foule. Plusieurs personnes ont été blessées légèrement.

A Odessa

A Odessa, la grève générale est commencée. Le travail a cessé dans toute les usines du faubourg Perysyp et dans une partie des usines des faubourgs. Les cosaques ont dispersé les compositeurs d'imprimerie en grève, qui cherchaient à empêcher de travailler les imprimeurs de journaux.

BELLE REVANCHE

La politique poursuit l'infortuné académicien Jules Lemaitre. On se rappelle que ses amis ou soi-disant tels avaient exigé qu'il rétractât publiquement sa déposition relative à la mort de Syveton. L'ex-président de la Patrie Française s'était piteusement exécuté.

Nous avions signalé la froideur avec laquelle la Bonne Presse avait accueilli à ce moment, cette tardive réparation. Maintenant, il y a mieux. Les journaux nationalistes publient une lettre adressée par M. le docteur Barnay aux « membres du Comité du souvenir de G. Syveton », dans laquelle il déclare refuser formellement la souscription de M. Jules Lemaitre. Et ce refus est accompagné de commentaires des plus durs : M. Lemaitre est notamment représenté comme un homme déloyal parce qu'il n'a pas voulu contribuer à propager la version de l'assassinat.

Cette accusation de déloyauté ne suffit pas. L'ancien chef de la Patrie Française est accusé d'avoir « morallement assassiné M. Syveton. » Nous l'avions prévu. Cela devait finir ainsi : M. Jules Lemaitre est traité d'assassin dans les journaux jadis à sa dévotion ! Quelle belle revanche pour les républicains que les nationalistes, guidés par ce même M. Lemaitre, trahissent dans la boue et couvrent de grossières injures.

L'Afrique aux Noirs

Un rapport très documenté, qui vient d'être envoyé au département des colonies à Berlin, établit que le soulèvement des Herreros dans l'Afrique du Sud, n'est qu'un des prodromes d'un vaste mouvement d'insurrection dont le but serait d'affranchir la race noire et de chasser tous les blancs de l'Afrique australe. La propagande et l'organisation se font sous le couvert de l'Eglise éthiopienne. Les paroisses des églises de ce cul-

tes sont administrées exclusivement par des nègres et ont pour prêtres des gens de couleur. Les noirs ont des journaux très bien faits et très répandus. Le plus important de ces organes est l'Immo dont le rédacteur en chef est un Cafre, nommé Tongo Yababa. La presse noire prêche la guerre aux blancs. Elle rappelle à ses lecteurs l'exemple du Japon, qui est sur le point de chasser les Européens de l'Extrême-Orient.

On craint que, dans toute l'Afrique australe, un grand massacre d'Européens ne se prépare.

Le « Bon » Dieu

« Si Dieu le veut, a dit l'autre jour M. de Bulow, parlant à un journaliste parisien, à l'encontre du dix-neuvième siècle, déjà entré dans l'histoire, l'époque actuelle sera celle de la pacification ».

Remarquez la formule employée par le grand chancelier de l'empire allemand : « Si Dieu le veut... »

En se servant de cette formule, il laisse entendre que les hommes se livrent au grand jeu de la guerre par un effet de la volonté de Dieu. Or, la guerre c'est la destruction de la créature humaine, c'est le vol, l'incendie, le viol, ce sont les souffrances imposées à des innocents : pères, mères, enfants : c'est la ruine des populations offensives.

Pour que ces choses abominables disparaissent, il faut que Dieu le veuille. Telle est la théorie de M. de Bulow, théorie d'ailleurs conforme à ce qu'enseignent les prêtres et les théologiens les plus justement renommés.

Et voilà ce qui est fait pour troubler, car si Dieu a permis, durant les dix-neuf siècles qui ont suivi la venue de son fils sur la terre, où il apportait la paix entre les hommes, si Dieu, dis-je, a permis, bien plus, a voulu tant de guerres, tant d'exterminations, pourquoi changerait-il de politique au vingtième siècle, alors que les premières années de ce siècle sont déjà ensanglantées par une guerre affreuse ?

M. de Bulow a eu tort de ne pas le dire. On aurait tant aimé être renseigné !

N'est-il pas, en effet, douloureux de penser que, quelque effort que puisse faire l'homme pour devenir enfin raisonnable, c'est-à-dire pour ne plus déchaîner les maux de la guerre, pour respecter la vie de son semblable, tout cela ne vaudra que si Dieu le veut.

Ah ! Monsieur de Bulow, ah ! grand chancelier, que votre formule est cruelle !

LA

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Petits combats quotidiens

Le correspondant du « Novoié Vrémia » à Ghou-Tchou-Line fait savoir que des combats peu importants, mais pendant lesquels de nombreux coups de canon sont échangés, ont lieu chaque jour.

L'armée japonaise a achevé de compléter ses effectifs avec 83.000 hommes de troupes fraîches et 86 nouveaux canons qu'elle a reçus du Japon.

Le correspondant estime que les forces actuelles de cette armée sont de 320.000 hommes.

La quatrième escadre russe

Une dépêche de Copenhague annonce que la quatrième escadre russe appareillera d'ici quinze jours pour l'Extrême-Orient. Elle sera ainsi composée :

Le cuirassé « Slava », frère du « Kniaz-Souvarov », vaisseau-amiral de la flotte de Rojestvensky, achevé depuis une dizaine de mois et qu'un retard d'armement avait empêché de rejoindre l'escadre de Nebogatoff.

L'« Empereur Alexandre-II » cuirassé de 10.000 tonnes, construit en 1889.

L'« Empereur-Paul-1^{er} », cuirassé de 10.000 tonnes, mis à flot il y a quelques mois, et dont l'armement doit être à peine achevé.

Le croiseur blindé « Pamiat-Azova », frère du « Nakhimoff », et le croiseur protégé « Amiral-Kornilov », construit en 1887, tous deux pourvus d'une artillerie moderne. Ces deux derniers bâtiments faisaient en 1895 partie de l'escadre russe qui fut chargée d'intimider le Japon.

Une dizaine de torpilleurs et de canonnières compléteront cette division, qui donnerait avec ses trois cuirassés une supériorité décisive à la flotte russe, à supposer que sa jonction puisse avoir lieu bien avant que celle-ci n'ait été gravement entamée.

On prétend que la flotte de la Baltique a établi des appareils de télégraphie sans fil en territoire français et a communiqué avec Saint-Petersbourg (via-Saigon).

Depuis trente jours, les navires russes ont consommé 120.000 tonnes de charbon, mais on ignore où ils se le sont procuré.

A Shanghai, les Russes fournissent des marins, provenant des navires désarmés, à la flotte de la Baltique, sous le prétexte de rapatrier les invalides.

QUESTIONS LITTÉRAIRES

Nous lisons dans le *Rappel* de lundi, l'article bibliographique suivant sur l'ouvrage d'éducation dû à un de nos compatriotes M. Georges Nouvel :

Pierre et Jacques ou l'Ecole de la Jeunesse

Tel est le titre d'un livre de lecture à l'usage des écoles primaires élémentaires et primaires supérieures que vient de faire paraître un de nos amis, sous le pseudonyme de Georges Nouvel.

Édité par la maison Delalain frères, ce livre est appelé à un grand succès. Certes, ce ne sont pas les livres de lecture qui manquent dans nos écoles, mais généralement ils n'envisagent que telle ou telle partie des programmes, ils sont trop exclusifs. Georges Nouvel, comme son pseudonyme l'indique, a voulu faire œuvre « Nouvelle ». Il a voulu que son livre de lecture vint combler cette lacune que, trop souvent, les maîtres de l'enseignement primaire nous ont signalée ; il a voulu que son livre fût en harmonie avec les tendances de l'esprit moderne, avec les plus récentes découvertes de la science ; et surtout avec ces œuvres qui sont la gloire de la 3^e République.

Tout à tour, à chaque page, l'enfant apprendra à connaître notre nouvelle organisation sociale. Ici, il comprendra toute la valeur de la mutualité ; là, il se rendra compte de la nécessité des lois d'association, des lois sur les assurances, des lois sur les accidents du travail, sur les retraites, etc. Plus loin, il frémera aux horreurs de la guerre, en même temps qu'il apprendra à connaître les tentatives générales des hommes de cœur pour créer des tribunaux d'arbitrage, qui, dans un temps très rapproché, seront les juges certains d'une paix durable et reconfortante. Développer chez l'enfant l'initiative et l'effort ; corriger ses instincts égoïstes ; lui faire connaître tous les bienfaits de la solidarité ; en même temps lui faire aimer son pays d'un amour profond et réfléchi, tel est le but qu'a voulu atteindre Georges Nouvel. Et dans un cadre combien charmant !

L'auteur a pris, ici, la forme du roman, simple, vrai, émouvant. L'histoire, deux enfants qu'une vie commune a rapprochés, mais qui se trouvent bientôt séparés par des événements douloureux et imprévus ; l'un se passionne pour la vie des champs, l'autre se dirige vers une carrière industrielle.

Par le fait des circonstances et par suite de leurs occupations, ils sont amenés à séjourner dans diverses régions de la France. Le service militaire entraîne même l'un d'eux aux colonies. Arrivés à l'âge d'homme, les deux amis se retrouvent et alors se remémorent toute cette vie d'activité et d'efforts persévérants, ils songent

à faire profiter leurs semblables du fruit de leur expérience.

Ce cadre, on le voit, se prête à des scènes les plus variées ; en les lisant, on vit de la vie réelle, de cette vie si peu connue encore de jeunes écrivains parce qu'une sorte de fausse éducation qui est la caractéristique de notre époque veut leur montrer tout en beau et leur laisser croire que la vie est sans effort.

Réagir contre cette tendance est donc faire œuvre utile. Aussi, pour notre part, nous sommes heureux de prêter notre appui à l'œuvre hardie autant que saine que vient de faire paraître Georges Nouvel, et nous sommes convaincus que nos lecteurs voudront lire *Pierre et Jacques*, le ré pandre, le faire connaître pour le plus grand bien de nos enfants et de nos jeunes générations.

ANDRÉ DUTI.

INFORMATIONS

Interpellation sur la Crise de Limoges

M. G. Berry a avisé M. Dubief, ministre du commerce, qu'il désirait lui adresser une question au sujet des mesures que le gouvernement est disposé à prendre en vue de porter remède à la crise commerciale qui sévit à Limoges par suite des récents événements.

Constitution d'un groupe nouveau

Le groupe socialiste parlementaire a tenu mercredi sa dernière réunion, dans laquelle il s'est borné à déclarer qu'il se dissolvait, par suite de l'unification prononcée par le dernier Congrès.

Le secrétaire du groupe, M. Devèze, ainsi que celui du groupe socialiste-révolutionnaire, M. Déjeante, vont procéder aux convocations pour la constitution du groupe nouveau unique, dont la formation est la conséquence de l'unité du parti.

MM. Augagneur et Colliard, députés du Rhône, ont déclaré qu'ils ne feraient pas partie du groupe nouveau. De même M. Gérauld-Richard, dont la lettre publiée avant-hier a été communiquée à la réunion d'hier, ne sera pas membre du nouveau groupe. De plus, trois députés socialistes de la Loire : MM. Briand, Augé, Charpentier, attendent, avant de se décider, la résolution que prendra, le 4 juin prochain, la Fédération socialiste de leur département.

Aux dissidents, il faut ajouter les noms de MM. Clovis Hugues, Isoard, Antide Boyer, Carnaud, Cadenat, Baron et Paschal Grousset.

Jusqu'ici, on ne cite d'autres députés adhérents au nouveau groupe que MM. Jaurès, de Pressensé, Breton, Fournier et Bagnol.

L'affaire Dreyfus

M. Michel-Jaffard, à raison de son état de santé que nous avons fait connaître ces jours-ci, et qui exige des ménagements particuliers et prolongés, a demandé, sur les instances de son médecin, à être déchargé du rapport qui lui avait été confié dans l'affaire de révision Dreyfus. Il a été fait droit à cette demande, et M. le conseiller Moras, de la chambre des requêtes, a été désigné à sa place.

M. Moras est, dans l'ordre du tableau des magistrats de la Cour suprême, le plus ancien après M. Michel-Jaffard, abstraction faite des conseillers de la chambre criminelle qui a procédé à l'enquête sur les résultats de laquelle auront à statuer les chambres réunies.

La Conférence de Berne

La conférence internationale pour la protection ouvrière a arrêté les bases d'une convention internationale sur l'interdiction de l'emploi du phosphore blanc dans l'industrie des allumettes.

L'article 1^{er} édicte : « A partir du 1^{er} janvier 1911, il sera interdit de fabriquer, d'introduire ou de mettre en vente des allumettes contenant du phosphore blanc.

Art. 2 - Les actes de ratification devront être déposés au plus tard le 31 décembre 1907.

Petites Nouvelles

Les légations belges viennent de transmettre à tous les gouvernements du monde des invitations à participer au Congrès international des sports et de l'éducation physique qui se tiendra à Bruxelles du 9 au 14 juin.

M. Bertheaux, ministre de la guerre, se rendra le 29 mai à Bourges, où il visitera les établissements militaires et assistera aux essais de 3 canons nouveaux, de calibres et de modèles différents.

Le câble français de Tanger à Cadix, installé le 2 mai, est ouvert depuis mardi au public.

On annonce qu'une somme de 3 millions de dollars va être consacrée à fortifier, de façon à la rendre imprenable, la ville de Québec.

Le Comité exécutif de la commission du canal de Panama, a décidé que le matériel et les navires nécessaires à la construction du canal seront achetés sur les marchés du monde entier.

L'ex-impératrice Eugénie est en ce moment à Paris où elle séjournera durant quelques jours.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Clemenceau dans la Dépêche :

En France, un autre problème se pose. Nous avons à liquider les biens que le régime concordataire affectait à l'Eglise tant qu'elle était unie à l'Etat. Ces biens étaient entre les mains d'établissements publics, appelés les fabriques. Au point de vue de leur caractère général, nous sommes, à leur égard, exactement dans la situation où nos pères de 89 se trouvaient à l'égard des biens de l'Eglise qu'ils ont rendus à la nation.

CAHORS

meurtrière. Les bourgeois du jury avaient crié : « Tue ! » Les bourgeois du pretoire répondirent : « Assomme ! Deux ans de prison ! » Les assistants ont hué le président et les jurés.

Revue de la presse locale

De Quercinois : L'énergie est nécessaire dans la vie matérielle pour combattre les forces ennemies de la nature, et dans la vie intellectuelle pour dégager la civilisation de la barbarie. Mais elle est indispensable surtout aux minorités qui ne veulent pas mourir ou lentement disparaître.

CHRONIQUE LOCALE

Votes de nos Députés

Sur l'amendement de M. Auffray, tendant à la suppression du premier paragraphe de l'article 4 bis du projet de loi relatif à la séparation, les votes de nos députés ont été :

Pour : MM. Rey et Lachize. Contre : M. Vival.

La Chambre n'a pas adopté.

Les fournitures directes au cultivateur à l'administration militaire

Au Congrès national d'agriculture qui a eu lieu à Périgueux, le vœu suivant a été adopté :

« Le Congrès national des Syndicats agricoles émet le vœu :

- 1° Que dans tous les achats faits par l'administration militaire, sous quelque forme que ce soit, les agriculteurs et les Coopératives agricoles, s'abstenant de bénéfices commerciaux aient, à prix égal et à qualité égale, la préférence sur le commerce ;
2° Que l'administration favorise la création de Coopératives agricoles en passant avec elles des marchés de gré à gré pour les fournitures à la nation ;
3° Que les Unions de Syndicats agricoles créent des comités spéciaux en vue de l'organisation de la vente collective des céréales, spécialement par les fournitures directes des cultivateurs à l'administration militaire ; que, dans les régions où il n'existe pas d'Unions, ces comités soient constitués par une délégation des Syndicats et des Associations agricoles ».

CAHORS

Effet du « piston »

Le Quercinois crie toujours victoire : à l'entendre, les purs sont chez lui, les trafiquants sont ailleurs, voire même chez nous. Le désintéressement, l'abnégation sont vertus propres à lui seul.

Ainsi, jamais un ami du Quercinois ne se permettra de solliciter un faveur du gouvernement ; la lui accorderait-on sans qu'il la demandât, soyez certain qu'il la refuserait.

Oui, c'est entendu : tout le monde reconnaît le désintéressement des cléricaux ; c'est pourquoi le Quercinois a raison d'écrire sous ce titre : Effet du « piston », les lignes suivantes :

- « M. Arnaud, pasteur protestant, président du Consistoire de l'église réformée du Havre, est nommé à la perception de Grandrieux.
Simple question : Si le président du Conseil s'avaisait d'appeler aux fonctions de percepteur un prêtre catholique, que diraient les gens du « bloc » ?
En effet, qu'aurions-nous dit si un prêtre catholique avait été nommé percepteur ou à une fonction publique

quelconque? Voyez-vous le beau poïn que nous n'aurions pas manqué de soulever ?

D'abord, si nous avions protesté contre la nomination d'un prêtre, nous n'aurions fait que ce que le Quercinois fait aujourd'hui contre un pasteur, lequel, après tout, nous importe fort peu.

Mais le Quercinois crie toujours trop tôt victoire, car si nous relevons les lignes consacrées à ce pasteur et à la fonction de percepteur, c'est pour rappeler au collaborateur de la feuille cléricale que récemment, le curé de Belmontet, — c'était bien un prêtre catholique, celui-là ? — fut nommé ou percepteur ou receveur buraliste dans un département du Nord.

Eh bien, les gens du « bloc » et le Journal du Lot ne protestèrent pas ; n'est-il pas superflu d'affirmer que les journaux cléricaux firent itou ?

Allons, le Quercinois et ses collaborateurs ont beaucoup à faire pour nous persuader qu'eux seuls sont purs !!!... L. B.

L'eau à la caserne

Nous recevons une lettre dans laquelle on nous prie d'appeler l'attention de la municipalité sur un cas intéressant les soldats.

Par suite de l'ouverture tardive des fontaines, les soldats manquent d'eau à leur lever et ne peuvent ni se laver, ni remplir leurs bidons.

Nous transmettons cette réclamation à l'administration qui l'examinera nous en sommes certain, avec la plus grande bienveillance.

Au 7° de ligne

Par décision du 14 mai 1905, M. Salme, lieutenant au 87°, passe au 7° d'infanterie, en remplacement de M. Pouyat, changé de corps.

Comité mixte des Bâtiments scolaires

Le comité mixte des bâtiments scolaires s'est réuni à l'hôtel de la Préfecture, le 16 mai courant, sous la présidence de M. Virenque, secrétaire général.

Etaient présents : MM. Soulié, ingénieur en chef ; Roques, inspecteur d'Académie ; Toulouse, architecte d'arrondissement ; Daynard, ingénieur civil ; Pagès, vétérinaire ; D' Gélis ; Feyt, chef de division, secrétaire.

Le conseil a statué sur les affaires suivantes :

Figeac. — Cours secondaire de jeunes filles (Locaux Sainte-Marthe). — Considérant que l'immeuble proposé ne remplit point les conditions voulues par les règlements sur les constructions scolaires,

Le conseil rejette la proposition de M. Daynard tendant à la nomination d'une sous-commission qui serait chargée de se rendre à Figeac pour examiner les lieux : le conseil confirme la décision prise par le conseil d'hygiène de l'arrondissement de Figeac, mais non pas à l'unanimité, ainsi que l'a relaté la Dépêche.

Pern. — Ecole de filles. — Avis favorable au projet sur l'emplacement Mignon.

Cajarc. — Ecole de filles. — L'examen de cette affaire est renvoyé à une séance ultérieure.

Martel. — Ecole de filles. — Avis favorable au projet.

Albas. — Groupe scolaire. — Avis favorable.

Conseil d'Hygiène

Le Conseil d'hygiène et de salubrité publique de l'arrondissement de Cahors, s'est réuni le mardi 16 mai, à l'Hôtel de la Préfecture, sous la présidence de M. Virenque, secrétaire général.

Le Conseil a statué sur les affaires suivantes :

1. Projet d'alimentation en eau po-

table des communes de Souillac, Glanes, Calamane et Castelfranc. — Avis favorable.

Brevets de capacité

La première session d'examens pour l'obtention des deux brevets de capacité élémentaire et supérieur sera ouverte dans toute la France, aux dates suivantes :

Aspirantes. — Brevet élémentaire, le lundi 19 juin 1905 ; Brevet supérieur, le lundi, 17 juillet 1905 ;

Aspirants. — Brevet élémentaire, le lundi, 26 juin 1905 ; Brevet supérieur, le lundi, 10 juillet 1905.

Les inscriptions seront reçues dans les bureaux de l'inspection académique de chaque département, savoir :

Aspirantes. — Brevet élémentaire, jusqu'au samedi, 3 juin inclusivement ; Brevet supérieur, jusqu'au samedi, 17 juillet inclusivement.

Aspirants. — Brevet élémentaire, jusqu'au samedi, 10 juin inclusivement ; Brevet supérieur, jusqu'au samedi, 24 juin inclusivement.

Contributions indirectes

Liste des candidats reconnus admissibles à la suite du concours général qui a eu lieu le 23 mars 1905.

MM. Terret Gaston, Bessières Victor, Vilas Jean, Bigou Robert, Gibert Antoine, Boulzaguet Jean, Boyer Jean, Déles Antoine, Lohméde Pierre, Delpech Jean, St-Chamand Jean.

Postes et télégraphes

Le bureau des postes de Bagnac sera ouvert au service télégraphique à partir du 25 mai courant.

Ecoles pratiques de Commerce et d'Industrie

Le concours d'admission en 1905 aux sections normales annexées aux écoles pratiques de commerce et d'industrie, aura lieu du 3 au 6 juillet, dans une des salles de la préfecture du Lot.

Les aspirants devront se faire inscrire à la préfecture du Lot avant le 1er juin 1905.

Les programmes relatifs aux conditions d'admission et aux connaissances exigées sont déposés à la préfecture du Lot (1re division), où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Vétérans des armées de terre et de mer

Les membres de la 580e section de Cahors, sont invités à assister à la réunion statutaire et obligatoire qui aura lieu dimanche, 21 mai, à trois heures du soir, dans une des salles de la mairie de Cahors.

Tout sociétaire manquant, sans motif valable, sera passible d'une amende de 0 fr. 25 centimes.

THÉÂTRE DE CAHORS

C'est dimanche 21 mai que la tournée Chataigné donnera en matinée, organisée avec le concours d'artistes du théâtre de l'Odéon, parmi lesquels M^{me} Emilienne DUX, M. DUARD, M.

Jean FROMENT, une représentation de

POLYEUCTE

Tragédie en cinq actes, de Pierre CORNEILLE.

Le spectacle se terminera par LE MALADE IMAGINAIRE

Comédie en trois actes, de MOLIÈRE

PROGRAMME DU 18 MAI 1905

Allegro militaire, Doring. Poète et Paysan (ouvert.), Suppé. Samson et Dalila (fant.), St-Saëns. Mascarde (airs de ballet), Sacomé. A) Prélude du Déluge, St-Saëns. B) Marche de Louise, Charpentier.

Allées Fénélon, de 5 h. à 6 h.

En raison du départ du 7° pour les tirs de combat, les Concerts militaires seront suspendus du 21 mai au 1er juin.

Arrondissement de Cahors

Lauzès

Nécrologie. — Mardi matin ont eu lieu à Lauzès, au milieu d'une nombreuse affluence, les obsèques de M. Malique, Jean-François, propriétaire et ancien conseiller municipal, décédé subitement dans sa propriété de Lascabanes, commune de Lauzès, dans la nuit de dimanche à lundi.

M. Malique, qui jouissait de l'estime de tous les habitants de la commune, laisse une veuve et deux enfants, dont l'un est conseiller municipal à Lauzès.

Dans cette pénible circonstance, nous offrons à Mme veuve Malique, née Lacaze, et à ses deux enfants, nos bien sincères sentiments de condoléance.

Société des Vétérans des armées de terre et de mer. — Les membres de la Société des Vétérans des armées de terre et de mer de la section de Lauzès sont convoqués, par le président, pour assister à une réunion qui aura lieu dans une des salles de la mairie de Lauzès, le dimanche 21 mai courant à 2 h. 1/2 du soir.

Ordre du jour : Rapport moral et financier de la Société ; Paiement des cotisations.

Prayssac

Foire. — La foire n'a pas été importante. Peu de bœufs et cours ordinaires. Les jeunes porcs sont en baisse.

Les moutons gras, de 75 à 80 centimes le kilo ; autres, de 12 jusqu'à 40 fr. l'un, selon grosseur.

Les poules, de 4 à 5 fr. la paire. Les poulets, de 2 à 3 fr. la paire. Les lapins, 30 centimes la livre.

Les oisons, de 3 à 5 francs la paire. Les canetons, de 1 fr. 25 à 2 fr. 50 la paire.

La betterave, de 15 à 30 cent. le 100. Le blé, 15 fr. les 4/5. Le maïs, 3 fr. 75 le cinquième.

Arrondissement de Figeac

Figeac

L'Ecole Sainte-Marthe

Le Comité mixte des bâtiments scolaires a statué et a émis un avis défavorable ; le préfet de M. Vival a satisfait son maître !...

Cet excellent préfet n'assistait pas à la réunion, mais son apparente indifférence n'a trompé personne.

M. Daynard, très sagement, insistait pour la nomination d'une sous-commission chargée d'examiner sur place la situation. A-t-on eu peur qu'une enquête loyale donnât satisfaction à la municipalité de Figeac... ? Peut-être.

En tout cas, avec une obstination étrange, M. le docteur Gélis a déclaré qu'il fallait s'en tenir à l'avis du conseil d'hygiène de Figeac... et comme la plupart des membres de la commission ne demandaient qu'à être agréables au

préfet qui avait conclu dans son rapport défavorablement, ils ont voté contre le projet.

C'est une affaire liquidée. Les républicains de Figeac auront sans doute quelque désillusion sur l'indépendance de... certains !...

Mais si le préfet croit avoir servi la cause... future de son seigneur et maître Vival, il se trompe.

Les électeurs se souviendront.

Vol à l'américaine. — Lundi, jour de foire, le nommé Emmanuel Lénard, de notre banlieue, a été victime d'un vol de porte-monnaie renfermant la somme de 450 francs en or. Malgré les nombreux avis donnés par la voie de la presse, il se trouve toujours de naïfs paysans pour se laisser prendre aux agissements, toujours les mêmes, de ces habiles filous.

Lénard, invité par un compère qui venait de trouver une pièce d'un franc à ses pieds, se rend dans une auberge où son hôte d'occasion lui fait connaître qu'il est des environs de Gramat. Un jeune homme de vingt-cinq ans s'assoit à côté de deux paysans, raconte qu'il est le neveu d'un prêtre, qu'il est disposé à dépenser beaucoup d'argent en bonnes œuvres, qu'il a hérité d'une belle propriété en Touraine, et qu'il serait très heureux que ses voisins de table l'accompagnent pour lui faire connaître les divers genres de culture, et il les indemniserait largement.

Tous les trois partent sur la route de la Capelette. Au bout d'un moment, notre jeune homme remet un billet de 100 francs à son compère, en lui disant de le partager avec Lénard ; il leur donne à chacun, en plus, une pièce de 5 francs. Puis il demande à Lénard de lui garder jusqu'au lendemain matin deux enveloppes bourrées de billets de banque. Lénard accepte, les met dans son mouchoir avec son porte-monnaie et 450 francs en or ; le compère lui noue le mouchoir pour que rien ne s'échappe, et, après de tendres embrassades, les deux voleurs recommandent à Lénard d'aller directement chez lui sans s'arrêter.

Au bout d'un moment, Lénard se rappelle, mais trop tard, que des vols avaient été commis dans de pareilles circonstances, se retire dans un endroit écarté, et de son mouchoir retire de vieux papiers et au lieu du porte-monnaie trouve une poignée de terre. A la suite de la plainte de Lénard, d'actives recherches ont été faites par la police sur les places, dans les auberges, à la gare, mais inutilement.

Souseyrac

Laceration d'affiches. — Nos bons cléricaux sont dans un état permanent de rage, heureusement impuissante. Le temps n'est plus, hélas ! pour ces gens bien pensants, où ils pouvaient encore se dire partisans de l'ordre et de la paix. Ce sont bien eux, aujourd'hui, les fomentateurs de troubles et de désordres, les violateurs impudents de toutes les lois.

La loi est cependant chose sacrée. Elle consacre la volonté du peuple. Pourquoi donc, Messieurs les Cléricaux, exciter les citoyens à s'insurger contre elle ? Pourquoi aussi faire œuvre de guerre en les excitant les uns contre les autres ? Pourquoi persister à vouloir les maintenir dans l'ignorance et l'erreur ? Pourquoi vouloir toujours leur dissimuler, leur empêcher de connaître la vérité ? Pourquoi enfin, à la faveur des ténébres, avez-vous supprimé toutes les affiches républicaines, affiches qui avaient seulement l'audace de dire au peuple quelques-unes de ces vérités que vous vous acharnez à combattre ? Votre geste n'est ni vaillant, ni loyal, ô ! preux de l'Ancien Régime ! Il est simplement malhonnête et relève uniquement de la correctionnelle.

Avouez donc, Messieurs les Cléricaux, que vous êtes aujourd'hui confus des mensonges flagrants dont vous l'avez abreuvé, ce pauvre peuple ! Dites que

CAPTIVE DES MOHAWKS

PAR Camille de CENDREY

XIX

Le Retour

C'était comme il le disait. Un Indien était couché là sur le dos, les pieds appuyés sur le bord du canot ; et Seth, sans soupçonner sa présence, s'était assis en plein sur son estomac. Comme on peut bien le supposer, la chose n'était nullement du goût du sauvage, et il fit plusieurs efforts violents pour s'en débarrasser.

« Reste tranquille, lui dit Seth, car je suis convaincu que je ne puis trouver un siège plus confortable. »

Le sauvage était si effrayé, qu'il cessa tout effort et resta parfaitement calme et immobile.

« Est-ce un véritable Indien que vous avez trouvé là ? demanda Haldidge en

allant vers Seth.

— Certainement oui ! tenez seulement et vous verrez si ce n'est pas un Peau-Rouge !

— Qu'allez-vous en faire ?

— Rien !

— Allez-vous le laisser partir ? jettons-le par-dessus bord.

— Hum ! je ne veux pas, Haldidge ; j'ai deux ou trois bonnes raisons pour ne pas faire cela. En premier lieu, ce n'est pas nécessaire ; le pauvre garçon ne nous a pas fait de mal ; et quoique je déteste toute sa race, je n'aime pas à les tuer tant qu'ils ne m'ont pas fait de mal, ou n'ont pas essayé de m'en faire.

Toutefois, la raison la plus importante, c'est que je me trouve bien assis et que je ne veux pas me déranger.

— C'est un fameux niais de se laisser ainsi étouffer ; à sa place, je vous donnerais une bonne secousse, et je vous enverrais par-dessus bord !

— Non pas, si vous compreniez votre position... Ah ! coquin !

L'Indien entendit peut-être les paroles du chasseur. En tout cas, il essaya d'exécuter ce qu'il avait dit, et il y réussit. Au moment où Seth poussa son exclamation, il tombait la tête en avant sur Haverland, qu'il renversait en roulant avec lui. Au même instant, le sauvage sauta par-dessus bord et s'éloigna rapidement à la nage.

« C'est un vilain tour, dit Seth, en

reprenant sa place ; je m'étais justement assis sur lui pour le préserver de la pluie ; comme le chien est ingrat. »

Leur attention fut alors reportée sur la marche du canot, ils étaient entraînés rapidement par le courant et leur position commençait à devenir inquiétante. Il n'y avait aucun moyen de le diriger ; et s'il venait à rencontrer soit un arbre, soit un rocher, ils couleraient à fond à l'instant. Mais ils n'y pouvaient rien, et tous restaient assis et se préparaient au choc qui pouvait leur survenir d'un instant à l'autre. Pendant qu'ils avançaient ainsi, ils entendirent le fond du canot qui frottait sur quelque chose ; il vacilla un instant ; et, tout à coup, il resta immobile : la proue s'empressait rapidement et il commençait à enfoncer.

« Par-dessus bord ! tous, nous enfonçons ! » s'écria Haldidge.

Ils sautèrent dans l'eau qui n'avaient pas plus de deux pieds de profondeur et le canot, ainsi allégé de son chargement se dégagea et disparut dans l'obscurité.

« Ne bougez pas que je n'aie fait quelques sondages ! » dit Seth.

Il pensa, tout naturellement, que pour atteindre la rive, il devait se diriger à angle droit sur le courant. Quelques pas lui montrèrent qu'il n'était plus dans la rivière même, mais dans l'eau qui avait débordé sur la rive.

« Suivez-moi, mes enfants, nous sommes en bonne voie ! » cria-t-il.

Les buissons et les hautes herbes embarrassaient leurs pieds, les branches qui étaient au-dessus de leur tête fouettaient leurs visages, pendant qu'ils cherchaient à sortir de l'eau. Quelques instants après ils étaient de nouveau sur la terre ferme. Le canot leur avait fait traverser la rivière, de telle sorte que cette pénible besogne était terminée.

« Maintenant, si nous avions seulement un bon feu ! dit Haverland.

— Oui ! car Ina doit beaucoup souffrir !

— Oh ! ne pensez pas à moi ! » répondit gaiement la brave jeune fille.

Seth découvrit, avec sa pénétration ordinaire, que l'orage avait été très peu de chose en cet endroit, et que le bois était relativement sec. En déblayant les feuilles qui étaient à la surface, il en trouva d'autres dessous qui n'étaient pas humides. Il en fit un gros tas sur lequel il plaça de petites brindilles surchargées de grosses branches empilées les unes sur les autres. Après beaucoup de peine, Seth parvint à faire jaillir une étincelle de son briquet, et, en quelques instants, ils eurent un bon feu très confortable et pétillant.

« C'est bien, dit Graham, mais n'est-ce pas imprudent, Seth ?

— Bah ! il faut que je sèche ma peau cette nuit, si le feu a quelque vertu. »

Mais les Indiens ne vinrent pas les inquiéter, quoiqu'il eût été très peu prudent à eux d'allumer du feu. Il était

plus que probable, comme Seth Jones le faisait remarquer, que les sauvages qui les poursuivaient avaient perdu leur piste, et qu'ils auraient beaucoup de difficultés à la retrouver et à la suivre.

La première aube se leva enfin sur nos pauvres fugitifs, qui mouraient de faim. Lorsque le jour augmenta, ils regardèrent autour d'eux, et ils découvrirent qu'ils avaient campé au pied d'une colline extrêmement boisée. Ils s'aperçurent aussi qu'Haldidge, le chasseur, était absent. Comme on s'en étonnait, la détonation de sa carabine se fit entendre ; et, au bout de quelques instants on le vit descendre la colline plantant les pieds d'un jeune cerf dix-cors qui fut rapidement dépouillé ; plusieurs gros morceaux furent mis à la broche ou grillés sur le feu ; et nos cinq amis firent un repas plus abondant et plus substantiel que ceux que l'on fait jamais dans le monde.

« Avant de reprendre notre voyage, dit Haldidge, je désire que vous veniez tous avec moi au sommet de cette colline, pour voir de quel beau point de vue l'on peut jouir.

— Oh ! nous n'avons pas le temps d'admirer les points de vue, répondit Seth.

— Je sais bien que nous n'avons pas de temps à perdre, ajouta le chasseur, mais cet endroit est d'une beauté par-

ticulière, et je pense que vous en serez satisfaits. »

Le chasseur était si pressant que ses amis furent obligés d'accéder à sa demande. Ils commencèrent donc l'ascension, tandis qu'Haldidge, qui les conduisait, semblait avoir abandonné toute anxiété, et être tout souriant et plein d'espoir.

« Voyez si vous aimez cette vue ! » dit-il en désignant l'occident.

Les fugitifs regardèrent dans la direction qu'il indiquait. Le spectacle qu'ils aperçurent était bien celui qui devait leur plaire, plus qu'aucun dans l'univers ; car, au-dessus d'eux, à cinq cents pas environ, se trouvait le village même vers lequel ils s'avançaient depuis si longtemps. Il paraissait d'une beauté merveilleuse à la brillante clarté du soleil du matin. Une vingtaine de maisonnettes étaient serrées les unes contre les autres, et la fumée de plusieurs cheminées s'élevait dans l'atmosphère, tandis que, çà et là, on voyait quelques colons aller et venir. A un coin du village, on découvrait le fort et la guéule béante de son canon qui brillait au soleil du matin comme de l'argent bruni. Un ou deux petits bateaux couvaient sur la rivière et leurs avirons étaient maniés par des bras vigoureux et agiles.

cela vous gêne de lui voir se désiller les yeux et reconnaître lui-même que vous l'avez grossièrement trompé.

Les Républicains ont bien respecté vos affiches menteuses ! Souffrez donc, Messieurs les Clericaux, que vos mensonges soient dévoilés, que la vérité soit établie, que la lumière soit faite.

Un groupe de Républicains.

Saint-Céré

Vétérans. — Les membres de la 330^e section des Vétérans des armées de terre et de mer sont convoqués en assemblée générale pour dimanche prochain 21 courant, à une heure et demie de l'après-midi, dans la salle des séances de la mairie.

Ordre du jour : Lecture du rapport sur la situation financière de la Société au 31 décembre 1904; élection partielle du conseil d'administration, du président de la section.

La présence de tous les membres est de rigueur.

Arrondissement de Gourdon

Ginouillac

Incendie. — Ces jours derniers, une grange appartenant à M. Rémy Dubreil, située aux Merlies, commune de Ginouillac, a été détruite par un incendie.

Les causes du sinistre sont inconnues. Les pertes sont évaluées à une somme de 3,000 francs, couverte par une assurance.

Payrac

Vaccin. — Par arrêté préfectoral, M. le docteur Constant, de Payrac, a été nommé médecin vaccinateur du canton de Payrac, en remplacement de M. Miffre, qui ne réside plus dans ce canton.

Chronique agricole

LE CHIENDENT

Le chiendent est l'ennemi le plus acharné de toute culture intensive, et c'est avec raison qu'on l'a considéré comme ruineux pour le cultivateur, qui n'apporte pas à la destruction de cette plante envahissante et nuisible, au premier chef, tous les soins nécessaires.

Il ne faut point se dissimuler que l'extirpation complète du chiendent exige une main-d'œuvre relativement considérable, mais surtout dirigée avec intelligence.

Cette plante parasite ne peut disparaître complètement que par l'exécution de labours profonds en tous sens, l'emploi de scarificateurs, des hersages et des sarclages minutieux.

Il importe de retenir que l'extirpation complète du chiendent est une nécessité absolue, et que partout où les circonstances n'ont pas permis de réaliser cette opération à l'automne, on doit profiter des journées sèches en hiver, pour purger le sol des innombrables racines qui l'infestent. L'avenir des cultures en dépend ; on ne peut, sans cela, compter sur une production économique et rémunératrice, car les frais culturaux, au printemps, se trouveraient sensiblement augmentés par les façons de nettoyage que l'on se verrait dans l'obligation de pratiquer.

Nous engageons donc vivement les cultivateurs qui ont des terres infestées de chiendent, à ne pas désarmer, et nous leur indiquons le moyen rationnel à mettre en œuvre pour arriver à un résultat satisfaisant, en même temps que pour l'utilisation du chiendent que, la plupart du temps, on se borne à brûler sur place, il y a mieux à faire, ainsi que nous allons le voir.

Dès que le temps le permet, on donne un premier labour de 0^m 15 à 0^m 20 de profondeur ; puis, à l'aide du scarificateur, ou, à défaut, à l'aide d'une herse à dents un peu longues, on passe perpendiculairement à la direction du labour, afin de déraciner le chiendent.

Pour rendre le travail plus facile, lorsqu'on fait usage d'une herse, on soulève celle-ci de temps à autre, pour éviter le bourrage produit par les racines ; on attache une corde ou une longe à la partie postérieure de la herse. Cette corde ou cette longe, tenue de la main gauche, permet de soulever le bâti de la herse, chaque fois que cela est nécessaire, sans que l'on soit obligé de se baisser souvent.

Le chiendent est ensuite ramassé en petits tas, à l'aide de râteaux et de fourches. On continue alors le hersage en opérant parallèlement à la direction du labour.

Ce second hersage croisé déracine encore du chiendent que l'on ramasse encore, pour le mettre en tas.

Les opérations précitées ne suffisent pas toujours pour nettoyer un champ infesté de chiendent ; on est alors obligé de les répéter une seconde et aussi, mais exceptionnellement, une troisième fois, si le travail est bien exécuté. Le second labour ne doit pas être plus profond que le premier.

Grâce à ces façons énergiques et répétées, on peut nettoyer convenablement les terres avant la fin de janvier ou la première quinzaine de février, suivant les situations.

Bien des cultivateurs pensent que c'est commettre une faute que d'utiliser le chiendent dans la confection des composts, pour la fertilisation des terres, et ils persistent dans leur coutume de brûler la plante sur place.

Nous pouvons opposer hardiment, à cette croyance, les résultats obtenus par des praticiens dans le Nord, où y fait usage de composts de chiendent et on s'en est toujours bien trouvé pour la fumure des terres.

Les Pailles Suisses, en dégageant les intestins, en stimulant les reins, en activant la sécrétion urinaire, ont une efficacité qui a souvent étonné les malades eux-mêmes. Leur prix minimum de 1 fr. 50 la boîte et les milliers de lettres élogieuses à l'actif de ces Pailles, les placent au 1^{er} rang des remèdes faciles à prendre.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Assemblée générale ordinaire du 29 mars 1905

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis en Assemblée générale ordinaire le mercredi 29 mars, au siège de la Société, pour prendre connaissance des résultats de l'exercice 1904 et statuer sur les comptes présentés par le Conseil d'administration.

Le rapport du conseil fait ressortir que cette année encore les comptes accusent des plus-values importantes sur ceux de l'année précédente. Le mouvement général de la caisse s'est élevé à 53 milliards, soit, en moyenne, un mouvement de 179 millions par jour ; celui du Portefeuille a atteint 18 milliards représentés par 43.554.104 effets ; les encaissements de coupons se sont montés à 610 millions, et les Ordres de Bourse au comptant à 1.385 millions. Le solde des Comptes de Cheques, au 31 décembre 1904, s'élevait à 223.409.027 francs, représentés par 129.471 comptes. Le solde de ces comptes, au 28 février 1905, est de 362.687.881 francs.

La comparaison des principaux chapitres pendant les cinq dernières années, indique la marche constante des affaires de la Société ; le mouvement géné-

ral de la caisse a passé de 34 milliards, en 1900 à 53 milliards en 1904 ; celui du Portefeuille commercial de 14 à 18 milliards, le solde des comptes de Cheques, de 232 millions à 223 millions ; celui des Comptes courants créditeurs de 249 millions à 435 millions ; enfin le total du bilan de la Société, qui était, en 1900, de 849 millions, se chiffre par 1.191 millions en 1904.

La Société a 494 Agences ou Bureaux. La création d'Agences et de Bureaux nouveaux entraîne des dépenses d'établissement qui sont amorties dans le plus bref délai possible et souvent dans l'année même où elles se produisent. En même temps qu'elle étend ses guichets, la Société augmente chaque année son Service de location de Coffres-forts qui donne les meilleurs résultats.

La Société a participé à presque toutes les affaires financières qui se sont traitées sur la place de Paris, notamment : L'émission des obligations du Gouvernement impérial du Maroc, des Bons du Trésor Russe, des obligations de l'Emprunt de la Ville de Paris, dit du Métropolitain, des obligations de la Principauté de Bulgarie ; elle a également concouru à l'augmentation du capital de la Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte, et à celle du Crédit Foncier Egyptien ; elle est intervenue dans la fusion des Sucreries de Fives-Lille avec la Société des Raffinerie et Sucrerie Say ; elle a pris un intérêt dans les augmentations de capital réalisées par la compagnie des Messageries Maritimes et la Compagnie Générale Transatlantique ; enfin, à l'étranger, elle a participé à un grand nombre d'affaires.

L'année 1904 n'a apporté aucune modification dans la situation de la Participation Guano. Le Chili a terminé les paiements ordonnés par la sentence du Tribunal de Lausanne, mais la Société a encore à faire valoir les droits qui résultent pour elle du protocole intervenu le 23 juillet 1892, entre la France et le Chili, et elle a toute confiance dans l'appui du Gouvernement Français.

Le développement du commerce dans le port du Callao s'est maintenu et les recettes sensiblement égales à celles de l'année dernière, laissent un bénéfice porté au compte de Profits et Pertes. Ce développement va s'accroître et pourra devenir très intense quand le canal de Panama sera ouvert.

Le rapport rappelle les circonstances qui ont fait subir à la Société, une transaction onéreuse et propose d'imputer sur la réserve le paiement des sommes prévues par cette transaction, qui constitue une charge vraiment extraordinaire.

Les bénéfices nets de la Société, y compris le reliquat du dernier exercice, se sont élevés à 6.814.111 francs 88 c., sur lesquels 2.500.000 francs ont été payés aux actionnaires le 1^{er} octobre 1904. Le Conseil a proposé de distribuer, à partir du 1^{er} avril 1905, 9 fr. 37 c. par action, soit après déduction de l'impôt sur le revenu, 8 fr. 75 c. nets, et de mettre à la réserve 336.115 fr. 13 c. Cette répartition porte le rendement de l'exercice à 6,24 0/0 du capital versé.

Le rapport des Censeurs-Commissaires relève les augmentations des principaux comptes. Il constate que l'organisation et le fonctionnement des divers services de la Société présentent toutes les garanties désirables, et en terminant, il s'associe aux propositions du Conseil d'administration, pour la répartition du solde bénéficiaire.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1904, autorisé l'imputation sur la réserve des sommes à payer en exécution de la transaction passée avec le Syndic de la Caisse des Familles, et adopté la proposition du Conseil relative au dividende. Elle a réélu administrateurs, MM. Dejardin-Verkinder, le Bègue et Wagner ; et censeur, M. Lavallée. Enfin elle a nommé commissaires pour l'exercice 1905, MM. Lavallée, de Matharel et Thirria.

Assemblée générale extraordinaire du 20 avril 1905

L'Assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 29 mars n'ayant pas réuni le quorum nécessaire pour délibérer valablement, de nouvelles convocations ont été faites pour le jeudi 20 avril 1905.

Dans le rapport présenté aux actionnaires, à cette dernière date, le Conseil demandait l'autorisation de procéder à une augmentation du capital de la Société, qui pourrait être au total, de 100 millions,

et qu'il a l'intention de réaliser prochainement pour moitié, soit 50 millions. Comme suite à cette proposition, le Conseil demande aux actionnaires de décider diverses autres modifications aux statuts.

Toutes les propositions du Conseil ont été votées à la presque unanimité.

ROYAUME DE ROUMANIE

CONVERSION des RENTES 5% amortissables de 1881-88 et de 1892-93 en RENTES 4%, amortissables en 40 années, exemptes de tous impôts roumains, et ne pouvant être converties ou remboursées avant le 1^{er} avril 1915.

Les porteurs d'obligations 5% recevront des obligations 4%, jouissance du 1^{er} octobre 1905 et une soulte de 10 1/2 %, soit Fr. 52.50 par titre de Fr. 500, sous forme d'obligations d'une Rente nouvelle 4% amortissable de 1905 (série B) évaluées au pair.

Les demandes de Conversion sont reçues dès à présent et jusqu'au 24 mai 1905, à la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS ; au GÉNÉRAL NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Les demandes de Conversion sont reçues dès à présent et jusqu'au 24 mai 1905, à la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS ; au GÉNÉRAL NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Bibliographie

Le TOUR DE FRANCE

GUIDE DU TOURISTE EN FRANCE ET DANS LES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE

Sommaire du N° 16 (15 Mai)

En Bourbonnais, Paul Risson. — Moulins, Pierre Flament. — Le Plateau de Combraille, Siron. — Les Varappaurs au Saève, Commandant L. Koenig.

Les quinze jours du « Tour de France »

(Du 1^{er} au 15 mai)

Supplément illustré de 12 pages

Le Tour de France et le Tourisme, Robert de Souza. — Le Tour de France automobiliste, M. Branger. — Le Tour de France pyrénéiste, Henry Spont. — Le Tour de France thermal, Pierre Sarrazin. — Le Tour de France archéologique, Ch. Merki. — Le Tour de France scientifique, Dr Galtier-Boissière. — Le Tour de France et la Femme, Comtesse Marfa.

Couverture en couleurs de A. Le-broussard : Un Moulin en Bourbonnais

Prix du « TOUR DE FRANCE » et de son supplément illustré les « Quinze jours du Tour de France » 50 centimes.

En vente chez tous les libraires et dans les bibliothèques de chemins de fer.

Prix de l'abonnement : (Y compris tous les numéros exceptionnels, quel qu'en soit le prix : France, 1 an 12 fr., six mois 7 fr. — Etranger, 1 an 20 fr., six mois 10 fr.)

Prime gratuite : Carte de France de Vivien de Saint-Martin.

Dépositaire : M. Girma, libraire boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 18 mai 1905.

V^o Nacla : Chronique. — Hypothèse Simon : Le concours de beauté. — A. de Gérolles : Pier amour (suite). — Marcel Prévost : L'automne (une femme (suite)). — Capitaine Darrit : La guerre fatale (suite). — Marc Mario : Femme d'officier (suite). — Emmanuel Gallus : La Tare (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

Paris, départements, Algérie et Tunisie ; six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

LES ŒUVRES D'EMILE ZOLA

à 50 centimes le volume

Les Editions Parisiennes mettent en vente aujourd'hui le troisième tome de Nana.

La publication de ce célèbre roman du maître a, tout de suite, trouvé dans le grand public un accueil enthousiaste. Il est rare, en effet, de trouver réunies dans le même ouvrage de pareilles conditions d'élégance et de bon marché. Il a fallu accomplir un véritable tour de force pour faire paraître un volume aussi clairement composé, aussi coquettement édité et ne coûtant que cinquante centimes.

Le public toujours fidèle à ceux qui le servent bien, n'hésite pas à continuer ses faveurs à ces Editions Parisiennes qui

viennent d'atteindre le maximum du succès avec Nana, un des plus admirables livres de l'immortelle série des Rougon-Macquart.

Bulletin Financier

Après un début en hausse assez sensible sur la clôture précédente, la plupart des valeurs sont revenues à leurs cours précédents par suite de ventes de réalisations.

Cependant, l'ensemble du marché présente des dispositions plutôt favorables. Le 3 0/0 clôture à 99,30 après 99,37 ; l'Amortissable finit à 98,75.

Le Comptoir National d'Escompte est à 652 ; le Crédit Foncier reprend à 725 ; le Crédit Lyonnais à 1112 ; la Société Générale, 652.

Nos chemins n'ont guère varié. Le Suez en hausse à 4455 ; le Rio à 1504.

L'Extérieure cote 91,52 ; l'Italien, 106,22 ; le Portugais, 68,20.

Signaux la hausse des fonds Russes. Les Consolidés s'avancent à 88,30 et le 3 0/0 1891 à 74,05.

Le Turc cote 88,57 ; la banque Ottomane, 605.

En Banque ; la Capillitas est ferme à 54,50.

La Soie Hongroise s'élève à 332 fr.

Nous avons déjà parlé de la conversion des rentes roumaines 5 0/0 à laquelle procède le Comptoir National d'Escompte de Paris, la Banque de Paris et la Société Générale. Il convient de faire observer que les deux emprunts dont il s'agit celui de 1881-1888 et celui de 1892-1893, pouvaient être remboursés au pair, le gouvernement s'est formellement réservé ce droit.

Les porteurs de rentes roumaines ont donc tout avantage à profiter de l'offre de conversion ; d'abord parce qu'ils évitent ainsi tout risque de remboursement au pair ; ensuite parce qu'ils recevront une soulte qui représente 10 1/2 0/0 de leur capital.

Rappelons que le délai d'option expire le 24 mai prochain.

BOURSE DE PARIS

RENTES ET ACTIONS

AU COMPTANT ET A TERME

0/0.....cpt 99 35

3 0/0 Jouis. 1^{er} avr. 1905 tme 99 30

0/0 amor. Der. an. 1903. cpt 98 75

3 Jouis. 16 avr. 1905. tme 98 75

Banque de France.....cpt 3799 ..

Action nom. Jouis. 28 déc. tme

Banque de Paris et Pays-B. cpt 1365 ..

500 fr. t. p. Jouis. jan. tme 1361 ..

Crédit Foncier.....cpt 720 ..

500 fr. t. p. Jouis. jan. tme 725 ..

Crédit Lyonnais.....cpt 1113 ..

500 fr. t. p. Jouis. 25 mars tme 1112 ..

Société générale. Jouis. avr. cpt 641 ..

Est.....cpt

500 fr. t. p. Jouis. mai. tme

Paris-Lyon-Méditerranée. cpt 1358 ..

500 fr. t. p. Jouis. mai. tme 1359 ..

Midi.....cpt 1215 ..

500 fr. t. p. Jouis. jan. tme

Nord.....cpt 1810 ..

400 fr. t. p. Jouis. jan. tme 1807 ..

Orléans.....cpt 1468 ..

500 fr. t. p. Jouis. avr. tme 1470 ..

Ouest.....cpt 913 ..

500 fr. t. p. Jouis. avr. tme

Métropolit. 250 f. t. p. Jouis. tme 608 ..

Suez act. 500 f. t. p. J. jan. tme 4455 ..

— s^e civile.....jan. cpt 3195 ..

Proc. Thomson-Houston. j. tme 848 ..

Espagne extér. 4 0/0 avr. tme 91 52

Russe 4 0/0 1901.....mars cpt 89 50

— 3 0/0 1896.....mai cpt 71 95

Rio-Tinto.....Jouis. mai. tme 1504 ..

MINES D'OR

Rand Mines..... 256 ..

Chartered..... 53 50

East Rand..... 201 ..

Cours de Paris

Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. — Cour. 24 50 à 24 75 ; juin 24 50 à 24 75 ; juil.-août 23 75 à 24 » ; 4 dern. 21 75 à 22 » ». Cir. : 6.250

Liq. : » » » ».

Farines (Fleur de Paris, les 100 k. net sans esc.). — Cour. 31 » » à 31 25 ; juin 31 50 à 31 75 ; juil.-août 31 25 à 31 50 ; 4 dern. 29 25 à » » ». Cir. : » » » ». Liq. : 6.000.

A Vendre

pour cause de santé

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

de 44 hectares en terres labourables, bois, pâturages, etc., et beau vignoble de 6 hectares.

PRIX TRÈS MODÉRÉ

S'adresser au Bureau du Journal.

VALS

Saint-Jean. Nour d'estomac, appétit, digestions.

Précieuse. Foie, calculs, bile, diabète, goutte.

Dominique, Osier, Magdoline, Rigolotte.

Imperatrice. Très agréable à boire. Une bouteille par jour.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX, VALS (Ardèche).



LA ménagère sérieuse, si elle veut acheter un remède doit se rappeler :

Qu'acheter une imitation de ce remède serait faire justement le contraire de ce qu'il faut pour se guérir ; faire emplette d'une imitation, sous prétexte qu'elle est moins chère, est plutôt un marché de dupe car l'imitation ne guérit pas et l'on est obligé de faire de nouvelles dépenses. Ceci s'applique on ne peut mieux à l'Emulsion Scott et ses imitations ; chacun sait, en effet, que l'Emulsion Scott (aux hypophosphites de chaux et de soude) est la meilleure préparation à l'huile de foie de morue, le meilleur remède des affections des poumons, du sang et des os ; ses imitations n'ont jamais donné aucun résultat car, au lieu

de l'être débilitées à meilleur compte que l'Emulsion Scott, elles sont fabriquées avec des ingrédients de qualité très inférieure, c'est ce qui explique la pauvreté, la notoire infériorité des effets qu'on en obtient.

elle, amène toujours une prompte et radicale guérison qui, vous l'avouerez, vaut bien un certain prix !

Si vous tenez à essayer l'EMULSION SCOTT, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : BARRISTER SCOTT (Delaware & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris, nous vous en ferons parvenir franco un échantillon.

elle, amène toujours une prompte et radicale guérison qui, vous l'avouerez, vaut bien un certain prix !

Si vous tenez à essayer l'EMULSION SCOTT, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : BARRISTER SCOTT (Delaware & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris, nous vous en ferons parvenir franco un échantillon.

elle, amène toujours une prompte et radicale guérison qui, vous l'avouerez, vaut bien un certain prix !

Si vous tenez à essayer l'EMULSION SCOTT, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : BARRISTER SCOTT (Delaware & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris, nous vous en ferons parvenir franco un échantillon.

elle, amène toujours une prompte et radicale guérison qui, vous l'avouerez, vaut bien un certain prix !

Si vous tenez à essayer l'EMULSION SCOTT, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : BARRISTER SCOTT (Delaware & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris, nous vous en ferons parvenir franco un échantillon.

elle, amène toujours une prompte et radicale guérison qui, vous l'avouerez, vaut bien un certain prix !

Si vous tenez à essayer l'EMULSION SCOTT, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : BARRISTER SCOTT (Delaware & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris, nous vous en ferons parvenir franco un échantillon.

elle, amène toujours une prompte et radicale guérison qui, vous l'avouerez, vaut bien un certain prix !

Si vous tenez à essayer l'EMULSION SCOTT, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : BARRISTER SCOTT (Delaware & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris, nous vous en ferons parvenir franco un échantillon.

elle, amène toujours une prompte et radicale guérison qui, vous l'avouerez, vaut bien un certain prix !

Si vous tenez à essayer l'EMULSION SCOTT, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : BARRISTER SCOTT (Delaware & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris, nous vous en ferons parvenir franco un échantillon.

elle, amène toujours une prompte et radicale guérison qui, vous l'avouerez, vaut bien un certain prix !

Si vous tenez à essayer l'EMULSION SCOTT, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : BARRISTER SCOTT (Delaware & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris, nous vous en ferons parvenir franco un échantillon.

elle, amène toujours une prompte et radicale guérison qui, vous l'avouerez, vaut bien un certain prix !

Si vous tenez à essayer l'EMULSION SCOTT, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : BARRISTER SCOTT (Delaware & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris, nous vous en ferons parvenir franco un échantillon.

elle, amène toujours une prompte et radicale guérison qui, vous l'avouerez, vaut bien un certain prix !

Si vous tenez à essayer l'EMULSION SCOTT, envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : BARRISTER SCOTT (Delaware & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris, nous vous en ferons parvenir franco un échantillon.

MANDELLI, CAHORS
En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER
CORBEILLES DE MARIAGE
Fantaisie. — Articles de Religion

ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT
Réparation et gravure

Soul représentant de l'OMÉGA
Soul représentant de
l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

NEURALGIES MIGRAINES. Guérison
par les Pilules Antiréalgiques de D'GRONIER
Soul, 23, r. de la Monnaie, Paris. Boîte 3/10.

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR
LUI-MÊME

Le propriétaire géant : A. COUESLANT.

BOURGET DENTISTE
9 - RUE DU LYCÉE - 9
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT
livrer un Dentier dans la même journée
Tous les travaux sont garantis sur facture
Deux ans de crédit sans payer
plus cher qu'ailleurs
GRANDE BAISSÉ DE PRIX

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine
de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait
et entièrement garanti

(SERVICE D'HIVER 1904-5)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos																
17		5 (1)		23 (3)		35		1125		42 (4)		16 (2)		1140-1128		1132 (*)		4		1126		1136		40		
DIRECT.		EXPRESS.		EXPRESS.		DIRECT.		OMNIBUS		EXPRESS		EXPRESS		OMNIBUS		DIRECT		EXPRESS		OMNIBUS		OMNIBUS		OMNIBUS		
PARIS (Orsay).....	départ.	2 45	10 22	9 3	11 18	—	—	—	—	TOULOUSE..d.	1 30	3 18	5 45	8 40	—	9 16	6 5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
PARIS (Aust.).....	départ.	3 10	10 31	9 12	11 14	—	—	—	—	MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 30	9 31	—	10 53	7 20	—	—	—	—	—	—	—	—
LIMOGES.....	départ.	3 34	4 46	3 11	9 2	—	—	—	—	Causade.....	—	4 1	5 20	8 11	9 53	—	11 33	8 1	—	—	—	—	—	—	—	—
BRIVE.....	départ.	6 35	6 33	4 52	12 27	—	—	—	—	Labenque.....	—	—	6 9	8 52	—	—	12 13	8 43	—	—	—	—	—	—	—	—
Gignac-Cressensac	départ.	6 45	7 1	4 59	12 12	—	—	—	—	Cieuras.....	—	—	6 19	9 1	—	—	12 22	8 52	—	—	—	—	—	—	—	—
SOULLAC.....	arrivé.	7 40	7 39	5 35	2 7	7 18	—	—	—	Sept-Ponts.....	—	—	6 33	9 13	—	—	12 34	9 4	—	—	—	—	—	—	—	—
CAZOUËLS.....	départ.	7 45	7 40	5 37	2 10	8 17	—	—	—	CAHORS.....	2 45	4 38	6 42	9 21	10 30	—	12 42	9 12	—	—	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	—	8 9	—	—	2 18	8 30	—	—	—	CAHORS.....	2 49	4 49	6 52	—	10 36	5 57	6 11	9 29	—	—	—	—	—	—	—	—
Nozac.....	—	8 19	—	—	2 34	8 39	—	—	—	St-Denis-Catus	—	—	7 5	—	—	6 11	—	9 41	—	—	—	—	—	—	—	—
GOURDON.....	—	8 31	8 8	6 2	2 44	8 54	—	—	—	Thédirac-Peyril	—	—	7 19	—	—	6 25	—	9 54	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair.....	—	8 40	—	—	3 5	9 5	—	—	—	Dégagnac.....	—	—	7 33	—	—	6 41	—	10 7	—	—	—	—	—	—	—	—
Dégagnac.....	—	8 51	—	—	3 5	9 17	—	—	—	Saint-Clair.....	—	—	7 52	—	—	6 50	—	10 16	—	—	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyril	—	9 2	—	—	3 16	9 27	—	—	—	GOURDON.....	—	5 31	8 7	—	11 19	7 17	—	10 38	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	—	9 13	—	—	3 27	9 30	—	—	—	Nozac.....	—	—	8 16	—	—	7 26	—	10 46	—	—	—	—	—	—	—	—
Espère.....	—	9 22	—	—	3 38	9 51	—	—	—	Lamothe-Fénelon	—	—	8 25	—	—	7 36	—	10 55	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS.....	arrivé.	9 32	8 47	6 38	3 47	10 2	—	—	—	CAZOUËLS.....	—	—	8 38	—	—	—	—	11 8	—	—	—	—	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	départ.	9 41	8 53	6 43	4 5	10 12	—	—	—	SOULLAC.....	3 47	5 52	8 46	—	11 43	7 58	—	11 15	—	—	—	—	—	—	—	—
Cieuras.....	—	9 51	—	—	4 16	10 23	—	—	—	Gignac-Cressensac	—	—	9 21	—	11 44	8 7	—	11 18	—	—	—	—	—	—	—	—
Labenque.....	—	10 5	—	—	4 32	11 30	—	—	—	BRIVE.....	4 24	6 33	9 21	—	12 21	9 11	—	12 12	—	—	—	—	—	—	—	—
Causade.....	—	10 12	—	—	4 40	11 37	—	—	—	PARIS (A) arr.	11 51	4 14	—	—	12 28	—	—	12 50	—	—	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN.....	arrivé.	11 19	10 2	7 46	5 15	11 44	—	—	—	PARIS (O) arr.	11 59	4 23	—	—	8 43	—	—	11 16	—	—	—	—	—	—	—	—
TOULOUSE.....	arrivé.	12 13	10 49	8 38	7 55	12 13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11 25	—	—	—	—	—	—	—	—

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévénol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS